CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E129792** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2014

Raison sociale : RIVET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/02/2023

Capital : 11 000

18 RUE DE L'INDUSTRIE
LA CHAPELLE BASSE MER
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 805 118 460 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 335410/N

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25015787198

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25015787198

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 0228210731 **Fax :**

Portable : 06 19 52 72 56

Responsabilité légale :
RIVET NICOLAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gestion@rivetgris.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 638 580 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3193	Couverture du patrimoine	3	07/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 14:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.